Trente-sixième Année. — N° 16 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES — VENDREDI 16 JANVIER 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 15 JANVIER 1891

LES IMAGINATIONS EN VACANCES

Nous assistons en ce moment à un singulier dévergondage des imaginations. Il n'y a pas de jour où les chroniqueurs ne nous donnent quelque nouvelle à sensation sur le Pape. Il y a huit jours il se sentait défaillir et il travaillait d'avance, pour le choix de son successeur, à déjouer les intrigues des cardinaux ; avant-hier il donnait une semonce au cardinal Parocchi qui s'était exposé, disait-on, à froisser la Russie en s'associant à une fête de la Pologne catholique ; une autrefois enfin c'étaient les cardinaux qui, mécontents des sympathies témoignées au cardinal Mermillod et à l'épiscopat français, refusaient de faire partie d'une commission cardinalice instituée par Léon XIII.

Tous ces racontars ont été démentis. Mais d'où venaient-ils et pourquoi ces manœuvres?

Le *National* vient de lancer à son tour une invention d'un autre genre.

La triple alliance, à l'en croire, médite de s'emparer de la Papauté. Pour cela, l'Italie traiterait avec le Pape sur la base d'une cession de la Sardaigne. Cagliari deviendrait une nouvelle Rome, à peu près comme Napoléon vaincu et exilé à l'île d'Elbe, aurait pu s'imaginer qu'il avait retrouvé un Paris dans Porto-Ferraio. Puis l'Autriche, l'Italie et la Bavière — cette dernière comme représentante catholique de l'Allemagne protestante — monteraient la garde autour de la Sardaigne dans laquelle le Saint-Siège aurait à l'intérieur toute l'indépendance d'un souverain véritable.

On ne dit pas le nom du rêveur éveillé qui a caressé cette chimère.

La discuter n'en vaut pas la peine. Aussi bien ne la retenons-nous que comme un symptôme du malaise des esprits.

Tout le monde sent que la situation actuelle de l'Italie et de la Papauté demande une solution par la victoire définitive de la Révolution ou bien de l'Eglise ; tout le monde devine que la Papauté est une force, et l'on en conclut volontiers que les puissances du jour doivent chercher à l'exploiter comme un instrument politique. Ici ce serait la France, dit-on, qui serait visée par les projets d'un transfert du Pape à Cagliari.

Eh bien, si ce n'est que cela, nous n'avons point à nous tourmenter.

⁂

Tout beau ! il nous semble que l'on dispose de ce que Dieu n'a point livré aux calculs de ces ambitions-là.

Il est prématuré de discuter sur une succession qui n'est point ouverte; il est téméraire d'échafauder des projets que la moindre connaissance des traditions et de l'histoire montre irréalisables et absurdes; il est insensé surtout de soumettre à de machiavéliques combinaisons des évènements dont la Providence s'est réservé, plus qu'à l'égard d'aucun autre, le choix et le moment.

Quand Pie VI est mort à Valence prisonnier d'une Révolution qui tenait alors toute l'Europe bouleversée, il a suffi d'un souffle pour balayer une place où les cardinaux dispersés pussent se réunir, et pour assurer en terre autrichienne ce Conclave de Venise d'où sortit Pie VII qui devait sacrer le vainqueur même de l'Autriche... Et quand Pie IX est mort au Vatican, il a suffi de quelques jours à peine pour lui donner sans débat un successeur dans cette Rome où les Papes depuis vingt ans ne sont restés que comme prisonniers. La fermeté de caractère de Léon XIII au regard de l'Italie a bien justifié après coup toute la liberté avec laquelle le Conclave avait pu faire l'élection.

⁂

Voilà bien comment sont déjoués tous les calculs. Mais derrière ces suppositions toutes gratuites, et à travers les parti-pris irréligieux qui les enfantent, il y a de la Papauté une fausse idée qu'on cherche à répandre et à accréditer dans les masses.

Le Pape apparaît comme un prétendant politique. On veut bien s'en débarrasser : alors on lui cherche une compensation territoriale qui le console de Rome perdue. On veut surtout l'exploiter. La question romaine est abaissée au rang de la question bulgare, et l'on veut se disputer le Saint-Siège comme le trône de Battenberg passé maintenant à Ferdinand.

Si c'était cela, il y a longtemps qu'aurait disparu la Papauté, condamnée à ne trouver un protecteur et un despote dans une puissance qu'à la condition de se faire des ennemies de toutes les autres.

Les indifférents ne voient qu'un rôle politique. Mais la Papauté n'en a pas, au sens où ils lui en prêtent ; elle n'a qu'une mission religieuse et sociale, et l'indépendance qu'elle ne cesse de réclamer ne doit lui servir que pour remplir plus librement l'une et l'autre.

C'est par cette double mission qu'elle occupe et qu'elle façonne les siècles eux-mêmes qui veulent se passer d'elle et qui aspirent à la supprimer.

Voyez ce dix-neuvième siècle qui s'ouvrait sur une captivité de celui que les fils de Voltaire appelaient déjà le dernier des Papes. Quelle est la puissance politique que les Papes aient combattue ou desservie? et quelle est cependant la grande œuvre de civilisation qui ait pu se passer de leur concours?

La hiérarchie catholique rétablie en Angleterre; l'Eglise grandissant aux Etats-Unis en même temps que la population et l'industrie ; l'extinction de l'esclavage poursuivie en Afrique ; nos querelles religieuses apaisées en France et la vie chrétienne y renaissant peu à peu dans le monde savant pour que la vérité puisse en redescendre lentement dans le peuple ; les rapports renoués avec la Russie ; la question sociale sûre de n'être éclaircie que par des enseignements que la menace du péril nous obligera tous à solliciter et à accueillir ; certes, voilà d'assez beaux titres de gloire pour une puissance qui ne veut commander que par le respect qu'elle inspire.

Mais dans tout cela où est donc l'œuvre de politique et de parti? et où est donc ce manque d'indépendance et de suite qu'on suppose si facilement quand on se laisse aller à rêver d'une Papauté italienne ou germanique !

TERRAIN D'ACTION

Nous avons récemment publié la lettre adressée par S. E. le cardinal Manning au directeur de la *Revue du XXᵉ Siècle*, publication socialiste-catholique éditée à Marseille.

Il ne nous semble pas que les feuilles radicales et opportunistes aient fait autour de cette manifestation incontestablement cléricale leur tapage accoutumé.

Cette réserve se conçoit. Nos hommes de gauche, en effet, n'appréhendent rien tant que l'entente, cependant inévitable, entre le monde du travail et le monde de la foi.

Aussi, ne négligent-ils rien pour entretenir et pour envenimer le malentendu qui les sépare depuis plus d'un siècle, et organisent-ils la conspiration du silence autour de tous les actes et de toutes les paroles propres à les rapprocher.

Le terrain d'action sommairement indiqué par le cardinal Manning aux catholiques et aux conservateurs n'en est pas moins excellent.

Aborder hardiment, et sans se laisser épouvanter par les mots, l'étude et la solution des questions sociales; réagir contre les excès de l'individualisme ; refaire, en un mot, une société chrétienne: tel est bien le but que nous devons nous proposer.

La Révolution a donné aux travailleurs la liberté politique, c'est-à-dire le droit de participer aux affaires du pays en se faisant représenter par des Ferry, des Constans et des Rouvier.

Nous voyons bien en quoi ce joli cadeau a profité aux Rouvier, aux Constans et aux Ferry. Mais nous voyons imparfaitement quel avantage en ont retiré les travailleurs qui, en échange de la liberté politique, ont perdu la liberté économique et n'ont plus, pour la défense de leurs intérêts, les moyens dont ils disposaient sous l'ancien régime.

Il y a donc, sous ce rapport, à opérer, suivant une expression fort juste, la revision de la Révolution.

Cette revision sera-t-elle, comme le pense et le dit l'archevêque de Westminster, l'œuvre du siècle où nous allons entrer? Tout porte à le croire.

Dans tous les cas, les vrais Français, les vrais conservateurs, les vrais chrétiens sont, à l'exclusion de tous autres, qualifiés pour l'entreprendre et la mener à bien.

Ils trouveront sur ce terrain social, les mêmes adversaires qu'ils combattent sur le terrain politique, et ils les rencontreront là, armés des mêmes mensonges, cuirassés des mêmes sophismes et des mêmes préjugés.

Raison de plus, ce nous semble, pour s'atteler vaillamment à la besogne.

Le désarmement

Mercredi a paru, chez Dentu, une brochure intitulée : « Désarmement ? » par Paul Deroulède.

M. Deroulède commence par constater que l'Europe dépense annuellement plus de trois milliards pour le budget de la guerre, ce qui constitue, depuis vingt ans, une somme d'environ soixante milliards de francs enlevés à l'activité pacifique des nations.

Cette situation a donné à certains économistes l'idée d'un désarmement. En tête du mouvement, Guillaume II, empereur allemand.

M. Déroulède suppose que la thèse est adoptée : le même jour, à la même heure, tous les peuples ont commencé à désarmer.

« Mais, ajoute-t-il, qui se portera garant de la loyale continuation des opérations? Qui nous répondra que telle puissance ne se trouvera pas tout à coup, et comme par hasard, moins désarmée que telle autre et que, jugeant l'occasion favorable, elle n'en profitera pas pour assaillir celle-ci et pour l'écraser? Cela s'est vu de par le monde. »

Dans la dernière guerre, nous avons été vaincus par le nombre. Pour éviter le retour des catastrophes d'il y a vingt ans, ou dumoins, pour égaliser la partie, il faut que nous ayons les mêmes effectifs que nos voisins.

Aujourd'hui, ces effectifs, nous les avons. Nous ne les aurons plus le jour d'un désarmement proportionnel à la population respective des différents pays, puisque l'empire allemand compte dix millions d'habitants de plus que la France.

D'autre part, si le désarmement se fait proportionnellement au chiffre des contingents militaires de chaque pays, on renverra dans leurs foyers les sept, huit ou neuf dixièmes des effectifs.

Cela empêchera-t-il, malgré toutes les promesses solennelles, de rappeler ces effectifs en cas de guerre? Cela enlèvera-t-il à chaque nation le droit de rassembler toutes ses forces pour défendre son territoire menacé ?

LE PAPE ARBITRE POUR DIX ANS

Un lecteur de la *Croix* lui écrit :

« Les peuples d'Europe réclament aujourd'hui une nouvelle *trêve de Dieu*.

» Les gouvernements européens ne pourraient-ils pas s'entendre pour accepter une *trêve de dix ans* et convenir que tout conflit international qui viendrait à s'élever pendant cette période, serait soumis à l'arbitrage du Pape?

» Et voilà la paix assurée pour dix ans. »

Si jamais l'express on « parler d'or » a eu une application, c'est bien en cette circonstance. Le budget des cinq milliards annuels de la guerre en Europe, que cette suspension promet d'économiser, c'est bien cinquante milliards.

Le pacte de dix ans qui laisserait, pour ce laps relativement court, le Pape juge des conflits, est-il donc impossible alors qu'on l'accepte déjà ça et là ?

LA PAPAUTÉ

Au moyen âge, Rome était un Etat de quatrième rang, mais une puissance de premier ordre. Pourquoi? C'est que Rome s'appuyait sur la religion des peuples, sur une chose d'où toutes les civilisations découlent....

Aujourd'hui la France a hérité d'une partie de la puissance spirituelle de Rome; la France a, dans les choses de la civilisation, l'autorité que Rome avait et a encore dans les choses de la religion.

Ne vous étonnez pas, Messieurs, de m'entendre mêler ces mots : civilisation et religion ; *la civilisation*, C'EST LA RELIGION APPLIQUÉE. VICTOR HUGO.

Discours à la Chambre des Pairs—19 mars 1846

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

Paris, 14 janvier. — M. Waddington, élu sénateur, a été remplacé par M. Jamais, député du Gard, comme rapporteur du projet sur le travail des femmes et des enfants.

La Commission a reçu ensuite communication d'une statistique sur les réponses faites au questionnaire sur le travail des hommes par les chambres de commerce, les chambres consultatives, les syndicats ouvriers.

Sur 64 réponses des Chambres de commerce, 54 sont hostiles à toute réglementation, 7 sont favorables à la journée de 12 heures. Les autres sont favorables à la journée variant entre 11 et 9 heures, avec ou sans heures supplémentaires. Sur 32 chambres consultatives, 25 sont hostiles à toute réglementation, 5 sont favorables à la journée de 12 heures; 2 autres sont favorables à la journée de 10 heures avec heures supplémentaires.

Sur 95 réponses de conseils de prud'hommes, 55 ont hostiles à toute réglementation, 4 demandent la journée de 8 heures sans heures supplémentaires, 2 sont favorables à la journée de 8 heures avec heures supplémentaires, les autres variant entre la journée de 10 et 12 heures.

Sur 205 réponses de syndicats patronaux, 201 sont hostiles à toute réglementation, 2 seulement favorables à la journée de 8 heures. Les autres varient entre 10 et 12 heures.

Sur 410 réponses de syndicats ouvriers, 38 sont hostiles à toute réglementation, 2 demandent la journée de moins de 8 heures, 186 sont favorables à la journée de 8 heures, sans heures supplémentaires, 48 la journée de 8 heures avec heures supplémentaires.

Les autres syndicats demandent 10 à 12 heures. Comme on le voit, en dehors de 186 syndicats ouvriers, la grande majorité est hostile à la journée de huit heures.

Le président de la Commission demandera à la Chambre de commencer samedi la discussion du projet sur le travail des femmes et des enfants.

LES FRUITS DE LUXE

Le *Nouvelliste* de Lille publie un article de M. Anatole Cordonnier, relatif aux fruits de luxe. On sait que le Conseil supérieur d'agriculture, préoccupé de la situation faite à la France par les tarifs belges surtout, a proposé des droits sur les fruits de serres, ou fruits de luxe. M. Cordonnier expose en ces termes, quelles seraient les conséquences du vote de ces droits :

« Les droits sur les fruits de luxe provoqueront aussitôt la création de nombreux établissements sur beaucoup de points du territoire français et encourageront les habitants du Midi à tirer un parti plus avantageux de leur sol fécond, en même temps que de leur radieux soleil.

» Il y a deux ans, la majeure partie des Français ignoraient que la presque totalité des fruits de luxe étaient produits par les pays étrangers, et que nous étions leurs tributaires. La lumière est faite aujourd'hui, et, depuis que le projet de droits est connu, de tous côtés on se prépare à entrer en lice.

» Déjà, dans le nord de la France, quelques industriels, cédant aux invitations pressantes du ministère de l'agriculture, ont commencé des installations. MM. Phatzer et Cie, à Roubaix et Bailleul, ont couvert trois hectares de serres; à Croix, M. Félix Lorthiois a un établissement de 4 hectares et demi en construction ; M. Delmasure, à Tourcoing, M. Watrelot, à Lezennes, près Lille, et nombre d'autres commencent timidement. Il attendent la décision définitive de la Chambre pour marcher de l'avant.

» De plus, les imaginations surexcitées travaillent, et l'on voit éclore les projets les plus inattendus. Les uns songent à utiliser les eaux chaudes qui sortent du sol pour chauffer des serres, d'autres veulent se servir des eaux de condensation, perdues en si grande quantité dans les vastes usines, en les recueillant dans des tuyaux. Il en est qui font circuler ces eaux de condensation dans des canaux souterrains pour chauffer le sol.

» Celui-ci étudie un modèle de serres portatives, simplement posées sur le sol afin de pouvoir transporter son matériel à l'étranger dans le cas où les droits seraient rapportés.

» D'autre part on songe à utiliser, au moyen du chauffage spécial Michel Perret, les quantités énormes de combustibles à bas prix, qui ne peuvent être employés dans d'autres foyers.

» Dans le Midi, on fait des essais sérieux pour produire à meilleur compte puisque le soleil est plus ardent.

» Enfin de tous côtés on se remue.

» L'espoir de gagner de l'argent met tous les cerveaux en ébullition.

» Il est certain que sitôt les droits votés définitivement, nous assisterons à un mouvement considérable, et que, en une dizaine d'années, 150 à 200 hectares de serres seront construits, utilisant à cet effet une somme de 40 à 50 millions, au profit de la production nationale. »

Voici la conclusion de cet intéressant article :

« En somme, toute la question se résume en ceci : Veut-on implanter dans le pays une industrie nouvelle ? Industrie qui emploiera 40 à 50 millions au service du sol qui donnera du travail à 5 000 ou 6.000 ouvriers, qui donnera de l'activité à nos verreries, à nos fonderies pour les tuyaux, aux constructeurs de serres, d'appareils de chauffage, qui utilisera annuellement 50.000 tonnes de houille, qui produira pour 20 millions de fruits dont une bonne partie devra forcément trouver son écoulement au dehors?

» Si oui, il faut voter sans hésitation, et sans le réduire, le droit proposé par le conseil supérieur de l'agriculture ».

LE COMMERCE DES LAINES
en 1890

Nous signalons tout particulièrement à l'attention les appréciations suivantes sur la marche des affaires dans le commerce de laines en 1890, qu'ont émises MM. Frod. Huth et Cie, les courtiers de Londres dont la haute compétence en la matière est bien connue :

« L'année passée a complètement démenti les prévisions favorables sous lesquelles elle s'ouvrit et ses annales sont un registre de déceptions et de pertes tout exceptionnelles dans leur étendue et formant un contraste frappant avec la prospérité sans bornes de sa devancière. Aucun vice particulier ne paraît infirmer le raisonnement qui, il y a un an, portait généralement le négoce et l'industrie de laines à prédire des résultats tout différents. Sur le point le plus important, à savoir la forte diminution dans la tonte de la Plata, les prédictions des éleveurs, souvent si trompeuses, furent pour une fois absolument correctes.

» Le déficit attendu de 100.000 balles se réalisa pleinement, et non seulement il en fut ainsi, mais la production du Cap diminua également de 20.000 balles, tandis que la majeure partie d'un surcroît en Australie se trouva neutralisée par le retard que les grèves australiennes apportèrent dans les expéditions d'automne. On ne saurait dire non plus que l'appui que le marché aurait dû tirer de ces faits fût en aucune façon contrebalancé par l'apparition inattendue de circonstances adverses du dehors.

» La crise financière surgit trop avant dans l'année pour affecter les prix, le plus gros des arrivages ayant été vendu; et bien qu'elle ajoutât à la dépression qui marqua les petites ventes de décembre, on ne peut guère prétendre qu'elle en ait été la cause. Les effets du Bill Mac Kinley pourraient sembler plus graves, mais ici également il est permis de se demander si, tout bien considéré, il a fait beaucoup de mal. Car le tarif induisit l'Amérique à importer plus de laine brute, et s'il diminua l'exportation des produits fabriqués d'Europe, il porta aussi les Etats Unis à faire par anticipation d'importants achats en été. Les autres grands facteurs externes, tels qu'une paix assurée, d'abondantes récoltes, auraient tous dû fortifier, non affaiblir le marché.

» Le fait est, cependant que l'histoire de 1890 avec son mouvement rétrograde des cours, ses pertes sensibles dans des circonstances généralement favorables et en présence du plus fort déficit de production que l'on ait jamais vu, ne peut s'interpréter autrement que comme le reflet d'une réaction; réaction contre un développement exagéré des affaires en 1889 par le travail incessant de la fabrique; qui absorba les arrivages considérablement plus élevés de cette année, non pas à meilleur compte, mais à des prix constamment en hausse, et laquelle finit par laisser tous les marchés absolument dégarnis de laine et apparemment dans la plus saine position.

» Certes les stocks avaient disparu, et jamais le chiffre n'en descendit plus bas qu'à la fin de 1889; mais ce ne fut, comme l'expérience l'a démontré depuis, qu'aux dépens d'importants stocks de produits fabriqués, fils et tissus. — Aucun facteur ne se prête moins à une exacte appréciation que cette question de stocks de marchandises, et il est naturel qu'à une période de grande prospérité comme celle qui signala la clôture de 1889 elle soit restée si complètement à l'écart. Mais les faits s'affirment à la longue, et d'après ce qui s'est passé l'an dernier, il est clair que la fabrication en 1889 dépassa de beaucoup les besoins réels, et que les pertes de 1890 ont été la rançon de cet excès de production.

» L'an dernier l'industrie travailla sur une échelle plus restreinte, en conséquence, d'une part, des stocks de produits que lui légua l'an 1889, et de l'autre de la nécessité de s'en tenir dans la limite des laines disponibles. Le déficit de 100.000 balles à la Plata a naturellement diminué d'autant la production d'articles manufacturés ; et ceci n'est pas tout, car les arrivages accusent pour la Russie une différence en moins et une forte diminution pour ce qui regarde les laines communes de Méditerranée et d'autres provenances.

» Sans exagération on peut dire que la quantité de matière utilisée en moins par l'industrie européenne équivaut à 300,000 balles de laine coloniale ; et non-seulement y a-t-il eu cette énorme réduction dans la fabrication, mais la quantité ainsi réduite a passé à la consommation à des prix plus bas. Sans aucun doute il en est résulté un état de choses plus normal, et bien que l'aspect de la situation soit loin d'être aussi encourageant qu'il y a un an, il est probable qu'en réalité celle-ci est beaucoup plus saine.

LA RICHESSE AGRICOLE DE LA FRANCE

Le directeur de l'agriculture vient de faire publier, il y a quelques jours, des tableaux du plus haut intérêt sur la campagne de 1889. Il est utile d'en extraire ici les principaux enseignements.

Le blé a occupé, en 1889, une surface de 7,038,960 hectares. La production a atteint 108 millions d'hectolitres ou 83 millions de quintaux. C'est un rendement de 15 hect. 39 à l'hectare. La valeur de la récolte est évaluée 1.959 millions de francs.

L'avoine est une céréale qui se prête bien à la culture intensive et qui donne de beaux résultats. Ses emblavures s'accroissent sans cesse.

En 1889, elles ont été de 3.758.000 hectares, plus de la moitié de celles du blé. Le rendement à l'hectare a atteint e chiffre remarquable de 23 hectolitres. La récolte totale s'est donc élevée à 85.259.000 hectolitres. A raison de 8 fr. 75, prix moyen de l'hectolitre, la valeur de cette récolte est de 726 millions de francs.

Voilà le bilan du travail agricole de la dernière campagne. Il n'y en a pas de plus satisfaisant depuis dix années :

15 millions d'hectares cultivés.
255 » d'hectolitres récoltés.
3.292 » de produits engrangés.

En 1889, la pomme de terre a été cultivée sur 1 454.791 hectares. On a récolté 106,998.000 quintaux valant ensemble 552 millions de francs. Le rendement s'est élevé à 73 quintaux à l'hectare.

La superficie consacrée aux betteraves fourragères a été de 316,838 hectares, et le rendement de 252 quintaux à l'hectare. La recette totale a atteint 80,374,000 quintaux d'une valeur de 162,751,000 fr,

Les fourrages se composent du trèfle, de la luzerne, du sainfoin et des prés naturels.

Voici le tableau de la production pour chacun de ces produits.

Nature	Surface cultivées en hectares	Récoltes en quintaux	Valeur en francs
Trèfle	987.309	73.133.000	203 987.000
Luzerne	800.488	39.683.000	821.597.000
Sainfoin	612.080	95.029.000	127.938.000
Prés	4.822.0.0	196.889.000	935.037.000
	7 271.952	300 710.000	1.541.559.000

Les cultures industrielles ont donné des résultats qui sont indiqués dans le tableau suivant :

Nature	Surfaces cultivées en hectares	Récoltes en quintaux	Valeur en francs
Colza	61.691	785.000	23.665.000
Navette	10.745	51.000	1 691.000
Œillette	15.578	149.000	5.771.000
Cameline	1.006	9.000	234.000
Chanvre	53.825	183.000	35.347.000
Lin	31.255	240.000	27.297.000
Betterave à sucre	226.341	71.415.000	186.566.000
Tabac	16.264	205.000	17.554.000
Houblon	3.135	38.000	2 644.000
	222.258	73.103.000	300.150.000

La vigne regagne sensiblement le terrain qu'elle avait perdu.

Les châtaignes, noix, olives, pommes à cidre, prunes, mûriers, etc., ont une valeur totale de 167 millions de francs, dans laquelle les pommes à cidre figurent pour 48.132 000 fr.

Si nous réunissons maintenant tous ces produits culturaux, pour dégager l'ensemble de la valeur récoltée en 1889, nous obtenons les résultats ci-après :

Céréales	3.291.907.000
Pommes de terre	552.000.000
Betteraves fourragères	142.751.000
Fourrages	1.541.559.000
Cultures industrielles	300.159.000
Vigne	758.330.000
Fruits	167.205.000
Vers à soie	30.000.000
Total	6.803.914.000

Ainsi, la valeur des récoltes faites sur le blé en 1889 ont atteint le chiffre rond de 7 milliards de francs. Il y faudrait joindre la production animale, qui est d'une somme au moins égale, et sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

Combien on a raison de dire et de répéter avec le ministre du bon roi Henri IV, que l'agriculture est l'une des mamelles de la France! Combien, par conséquent, il est nécessaire de défendre cette richesse contre les impôts, la dépopulation des campagnes et tous les éléments qui tendent à diminuer la production.

NOUVELLES DU JOUR

Un nouveau groupe à la Chambre

Paris, 14 janvier. — Un nouveau groupe vient de se former au Parlement : c'est le groupe colonial comprenant les représentants, sénateurs et députés, de nos possessions d'outre-mer. L'union ne semble déjà pas régner dans le nouveau groupe.

Les tarifs sur les fils et tissus de lin

Paris, 14 janvier. — La sous-commission des produits fabriqués a entendu le rapport de M. Pierre Legrand sur les fils et tissus de lin, jute et chanvre. Le tarif minimum du gouvernement a été accepté, sauf en ce qui concerne les fils polis, ficelles et cordages qui sont relevés à 25, 35, 45 et 50 fr.

Un article spécial a été créé pour la toile préparée pour peinture au droit de 80 fr.

Le tarif des tissus blanchis a été fixé au droit du linge écru, augmenté de 40 o|o au lieu de 30 o|o. Les tissus écrus de 7 et 8 fils ont été taxés 35, 65, 160 et 200 francs. Les tissus blanchis paieront le même droit que les tissus écrus selon la classe, avec augmentation de 40 o|o également au lieu de 30.

Un droit fixé à moitié du coût du sac neuf a été voté en principe sur les sacs de jute qui servent spécialement au transport des blés. C'est donc en réalité une nouvelle augmentation du droit sur les blés.

Un incendie au Palais de Justice de Rouen

Rouen, 14 janvier. — Un incendie s'est déclaré ce soir, à cinq heures, dans un local voisin de la bibliothèque des avocats, au Palais-de-Justice de Rouen. Le feu s'est propagé sur trente ou quarante mètres de toiture du coté de la rue des Juifs.

BOURSE DE PARIS
du jeudi 15 janvier
(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
	Fonds d'État			
94 025	3 0/0 nouveau	94 025	94 025	93 97
95 475	3 0/0	95 40	95 3 5	95 35
105 15	4 1/2 0/0 1883	105 175	105 175	105 15
92 50	Italien 5 0/0	92 46	92 40	92 15
19 23	Turc 4 0/0	19 20	19 20	19 175
491 375	Egypte 6 0/0	491 ..	491 875	490 95
76 5/32	Extérieure 4 0/0	76 ./.	76 1/8	75 15/16
92 5/16	Hongrois 4 0/0	92 1/4	92 5/16	92 5/16
56 15/16	Portugais 3 0/0	56 7/8	.. ./.	56 3/4
96 7/8	Consolidés anglais	96 1/2	.. ./	96 7/16
98 1/4	Russe 1880	98 1/8	. ./.	98 1/8
98 1/8	Russe 1889	98 1/8	.. ./.	98 1/8
.. ./.	Russe 1890	.. ./.	.. /	.. ./.
	Sociétés de crédit			
....	Banque de France	4365 ..	4360 ..	4365 ..
561 25	Banque d'Escompte	560 ..	... ..	560 ..
842 50	Banque de Paris	850 ..	.... ..	846 25
1293 75	Crédit Foncier	1292 50	.... ..	1292 50
425 ..	Crédit Mobilier	425 ..	... ..	426 .
835 .	Crédit Lyonnais	836 25	837 50	833 75
625 ..	Banque Ottomane	624 .	623 .	622 ..
	Chemins de fer			
1855 ..	Nord	1855 ..	1856 25	1860 .
1502 50	Paris-Lyon-Méditer.	1500 ..	1502 50	1502 50
... .	Orléans	...	....	.... ..
550 ..	Autrichiens	547 50	546 25	547 50
310 ..	Lombards	308 75	... .	305 ..
348 75	Nord Espagne	350 .	... .	346 25
307 50	Saragosse	307 50	... .	307 50
	Valeurs diverses			
1463 75	Gaz Parisien	1465 ..	.... ..	1463 75
70 ..	Métaux	68 75	.. ..	70 ..
43 75	Panama	45 ..		43 75
2430 ..	Suez	2425 ..	2425 ..	2420 ..
	Mines			
578 ..	Rio-Tinto	576 ..	577 ..	575 625
156 ..	Tharsis	156 ..	... ..	... ..
... .	De Beers	... ..	... ..	.. ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 15 janvier 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
94 45 ./.	3 0/0 nouveau	93 95 ./.
95 80 ./.	3 0/0	95 80 ./.
94 ./.	3 0/0 amortissable	95 90 ./.
105 10 ./.	4 1/2 0/0 1883	105 10 ./.

BOURSE DE LILLE
du jeudi 15 janvier
PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	Compt.	Cour précéd
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	103 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	120 .
Lille 1868, remboursable à 100 fr.	... ..	107 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... .	416 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	415 ..
Lille 1887	.. ..	397 50
Lille 1890 (libérée)	... ..	482 ..
Lille 1890 (non libérée)	.. ..	480 ..
Armentières 1886	.. .	486 25
Armentières 1879	.. .	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	... .	45 50
Tourcoing 1878	... .	490 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	113 50
Département du Nord	105 ..	105 ..
Banq. du Nord et du P.-de-C, Verley, Decroix, Cie	... .	1152 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cᵉ (act. anc.)	... .	75 .
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	... .	275 ..
Caisse Platel et Cie	... ..	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	... ..	605 .
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	... ..	410 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	.... ..	1125 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	....	530 .
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés	....	2250 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	... .	435 .
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	... .	220 50
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	... .	560 .
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	... ..	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)	... .	25 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	... ..	512 ..
Delgutte et Cie	... ..	535 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t. p.	... ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3600 ..
Denain et Anzin	... ..	340 ..
Obligations Nord	... ..	320 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	220 .
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr.	... .	516 ..
Chemins de fer économiques du Nord	. ..	531 25

CHARBONNAGES

ACTIONS		*Cours complets*
Aniche (Nord) le 12e		14750 ..
Anzin 100e de denier		6000 ..
Béthune 1881		585 ..
Béthune 1877		439 75
Bruay (Pas-de-Calais)		14000
Bully-Grenay le 6e	3150	3148 25
Carvin	1650	1620 .
Courrières		41300 ..
Campagnac	301.25	425 ..
Crespin		300 ..
Denchy		4190 ..
Douaisienne (act. libérée) 500 fr.	9200	295 ..
Dourges	3505	9330 ..
Escarpelle (Nord)		3550 ..
Epinac		330 ..
Ferfay (Société anonyme)		343 75
Lens		27000 ..
Liévin	600	9200 ..
Ostricourt		660 ..
Meurchin		5230 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur		16300 ..
Drocourt		2400 ..
Sincey-le-Rouvray		30 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi		338 75
Vicoigne et Nœux		1005 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La date de la fermeture de la chasse

Paris, 15 janvier. — Ainsi que nous l'avions annoncé, la fermeture de la chasse est fixée au 1er février.

Le pourvoi d'Eyraud rejeté

Paris, 15 janvier. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation, sur le rapport de M. le conseiller Sallentin, vient de rejeter le pourvoi d'Eyraud.

Augmentation du traitement de certains instituteurs laïques

Paris, 15 janvier. — Une circulaire du ministre de l'instruction publique aux préfets, accorde une augmentation de 100 fr. aux instituteurs laïques de la sixième classe provisoire avec réserve que leur traitement nouveau ne puisse excéder 1,000 fr.

Même augmentation est accordée aux institutrices laïques de sixième classe, jusqu'à concurrence de traitement de 900 fancs.

Enfin toutes les institutrices laïques de la classe provisoire des stagiaires reçoivent une augmentation de 50 fr. jusqu'à concurrrence de traitement de 800 fr.

Les procès Numa Gilly

Nimes, 15 janvier. — Le rôle des affaires correctionnelles vient de s'augmenter d'un nouveau procès gillyste, mais cette fois c'est M. Gilly qui est plaignant. L'ex-maire de Nimes va, en effet, intenter un procès en diffamation au journal le *Radical* de Paris qui a publié un article que M. Numa Gilly a jugé injurieux pour lui. Un journal local, le *Petit républicain du Midi*, qui a reproduit l'article incriminé, est également poursuivi, ainsi que les imprimeurs de ce dernier journal.

L'affaire est inscrite pour le 16 février.

Le pseudo Padlewski

On télégraphie de Gérone au *Petit Journal* :

« L'agent consulaire de France à Gérone, M. Gélabert, a reconnu dans l'individu arrêté à Olot un personnage dont il avait reçu la visite du 15 au 20 novembre dernier.

» Voici ce qu'au cours de sa visite cet individu a raconté à M. Gelabert :

» Je suis déserteur belge, ancien rédacteur au *Gaulois*
» Mon nom est Léopold Gaberg. Invité à quitter Paris
» pour mes agissements boulangistes, je passai en Afrique
» et m'engageai dans la deuxième légion étrangère. Com-
» promis de nouveau et expulsé du régiment et du terri-
» toire de la République, j'ai été conduit à la frontière
» espagnole sans ressources. »

» M. Gélabert lui donna quelques secours et l'individu partit. C'est quelque temps après que fut arrêté le pseudo-déserteur, qui a dit alors se nommer Padlewski et a raconté les faits que l'on connait. »

Une ville en feu dans le Mississipi. — Manque de secours. — Grands dégâts

New-York, 15 janvier. — On télégraphie de Grenade (Mississipi) que cette ville est en flamme. Il est probable qu'elle sera entièrement détruite.

Il n'y a à Grenade ni pompiers, ni pompes.

Six églises, deux maisons de banque et trois bureaux de journaux sont brûlés.

Les brimades. — Un exemple sévère

Versailles, 15 janvier. — Un exemple sévère vient d'être fait dans la garnison de Versailles au sujet des brimades.

Il y a quelque temps, un nommé Cachelou, caporal au 20ᵉ bataillon de chasseurs à pied, rentrait la nuit dans sa chambre légèrement pris de boisson.

Il eut la malheureuse idée de faire *camper* deux jeunes soldats. L'adjudant de bataillon, dont la chambre était située au-dessous, fut réveillé par le bruit et monta pour se rendre compte de ce qui se passait.

Faire *camper*, en argot de caserne, veut dire renverser un lit.

Le caporal Cachelon fut aussitôt conduit à la salle de police. Le lendemain, le commandant Vialla le punissait de prison en attendant la décision du général de brigade.

Le général de brigade cassa Cachalou de son grade. Notification de cette punition fut faite à la division et au ministère de la guerre, et quelques jours plus tard un nouvel ordre prescrivait d'envoyer l'ex-caporal Cachalou dans une compagnie de discipline.

Ce dernier avait toujours été un bon soldat. Il a été conduit hier entre quatre hommes, comme c'est l'usage, à la caserne de gendarmerie.

L'empereur Guillaume aux manœuvres autrichiennes

Vienne, 15 janvier. — L'empereur Guillaume assistera cette année aux grandes manœuvres autrichiennes qui auront lieu entre Vienne et la frontière allemande, et auxquelles prendra part la garnison de la capitale.

Les troubles du Chilli

Mexico, 15 janvier.— Selon des nouvelles reçues de Valparaiso le gouvernement, du Chili concentre des troupes. Le congrès exige la démission du président Balmaceda, une insurrection parait imminente.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du jeudi 15 janvier
Présidence de M. DE GASTÉ, Président d'âge

Avant la séance

M. de Gasté semble encore tout heureux d'avoir à présider; il ne tient pas en place; à peine assis, il se lève et va s'adosser à son fauteuil pour causer avec un des employés du bureau.

M. Pierre, le secrétaire-général de la présidence, comme à la dernière séance, est très-empressé auprès de lui. Les tribunes et les galeries sont encore peu garnies; les secrétaires d'âge sont à leur poste.

Après avoir jeté un regard complaisant sur les quelques députés qui se trouvent dans la salle, M. de Gasté tire sa montre et déclare la séance ouverte. Il est deux heures vingt.

Le scrutin pour l'élection d'un quatrième vice-président est ouvert, et le défilé commence.

A trois heures dix, M. Floquet en habit vient voter et disparait immédiatement; MM. Ribot, Jules Roche et Rouvier sont en séance.

Le scrutin est clos à trois heures un quart. Pendant le dépouillement, il est procédé à la nomination des trois questeurs.

Voici les résultats du scrutin pour la nomination du quatrième vice-président :

Votants : 293 ; bulletins nuls ou blancs: 16 ; majorité absolue, 177; M. Spuller, 178 : M. Sarrien, 90.

M. Spuller est proclamé deuxième vice-président.

SÉNAT
Seance du jeudi 15 janvier
Présidence de M. le comte Henri DE LUC SALUCES

La séance est ouverte à deux heures.

Il est procédé à l'élection du président définitif.

Nombre de votants, 177; suffrages exprimés, 176; bulletin blanc, 1; majorité absolue, 89.

MM. Le Royer, 168 élu ; Challemel-Lacour, 6 ; Magnin, 2.

M. Le Royer est proclamé président pour 1891.

LES MARCHÉS A TERME
BULLETIN DU JOUR
15 Janvier 1891

ROUBAIX-TOURCOING. — Quelques mois ont encore fléchi de 2 1|2 centimes et la tendance est toujours calme.

On a traité 80,000 kil. comme suit.:

Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing, Buenos-Ayres type 1 : sur février, 5,000 kil. à 5,37 1|2,

Sur mai 20,000 kil à 5,47 1|2 ; sur juin 5,000 à 5,50 ; sur juillet 15,000 à 5,50; ensemble 45,000 kilos.

Australie A B : sur avril 5.000 kil. à 5.85.

Réponse de prime: 5.000 kil. type 1 sur février à 6.10·

Caisse de Liquidation de Tourcoing : Sur mars 10,000 kil. à 5,45 ; sur juin 15,000 kil. à 5,50 ; ensemble 25,000 kil.

ANVERS. — Les cours n'ont pas varié. Tendance du marché calme.

On a traité 15,000 kil. sur janvier.

105.000 sur février, 50.000 sur juin, 30.000 sur juillet, 20,000 sur août.

Total de la journée 220.000 kil.

LEIPZIG. — Pas de changements dans les prix qui restent soutenus. Ventes 110,000 kil.

Renseignements sur le service des Postes

Papiers d'affaires

Ce que l'on entend par papiers d'affaires. — On désigne, en général, sous le nom de papiers d'affaires, toutes les pièces, tous les documents manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie, à la main, qui n'ont pas le caractère de correspondance actuelle et personnelle. Ex. : les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers ministériels, les lettres de voiture et connaissances, les factures, les différents documents de service des compagnies d'assurance, les copies ou extraits d'actes sous seing privé écrits sur papier timbré ou non, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits d'ouvrages *expédiés isolément.*

Conditions d'admission des papiers d'affaires. — Les papiers de commerce ou d'affaires doivent être placés sous bandes mobiles ou sous enveloppe ouverte et conditionnés de manière à pouvoir être facilement vérifiés; ils doivent, en outre, être affranchis au départ au moyen de timbres-poste, et ne contenir aucune lettre ou note ayant un caractère de correspondance.

Maximum de poids des papiers d'affaires. — Le poids maximum est de 2 kilogrammes.

Minimum et progression d'affranchissement des papiers d'affaires. — Le minimum d'affranchissement est fixé à 25 centimes (port d'une lettre) jusqu'à 250 grammes, de 250 gr. à 2 kilog. on ajoute 5 centimes par 50 grammes ou fraction.

Dimensions des papiers d'affaires. — Il n'est fixé aucune limite de dimensions pour l'envoi des papiers d'affaires pour l'étranger. On doit donc recevoir à l'affranchissement sous la seule condition de poids, des papiers d'affaires, *quelle qu'en soit la encueur.*

Factures pour l'étranger. — Les factures pour l'étranger sont considérées comme papiers d'affaires et sont passibles de la taxe minimum de 25 centimes jusqu'à 250 grammes.